

mis en ligne le 19 septembre 2023

**ARRETE MUNICIPAL N°13068 DU 19 SEPTEMBRE 2023**

**Le Maire de Larmor-Plage,**

- OBJET :**
- Opération de levage  
15 rue de Kernével.  
Le 25 septembre 2023.
- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,
  - Vu le Code de la Route,
  - Vu la demande faite par Déménagements QUEMERE-Kertanguy-22300 LANNION
  - Considérant que pour des motifs de sécurité publique, et pour permettre les travaux de levage, il importe de condamner l'accès et les règles de stationnement de la rue de Kernével.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : A partir du lundi 25 septembre 2023 de 08h00 à 13h00, il convient de condamner l'accès de la rue de Kernével aux véhicules et aux piétons le temps de l'opération de levage. Aussi le stationnement et le passage des piétons sera interdit entre le N°13 et le N°20 de la rue de Kernevel.

**ARTICLE 2** : Les panneaux de signalisation seront mis en place par la Police Municipale.

**ARTICLE 3** : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h. L'entreprise veillera à mettre une signalétique adéquate.

**ARTICLE 4** : Madame la Directrice Générale des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**LE MAIRE,**

**Patrice VALTON**

